

SEANCE DU 8 JANVIER 2010

L'an deux mil dix, le huit janvier à vingt heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué le quatre janvier, s'est réuni en séance publique ordinaire sous la présidence de Monsieur Marc ALLES, Maire.

Etaient présents : Présents : M. Marc ALLES, M. Maurice CHANCLUD, M. Pascal GEORGE, Mme Chantal LEFEVRE, M. Alain CORDIER, M. Michel LECACHEUX et Mme Olivia-Jane LACROIX.

Absents : M. Thomas ZUMBIEHL qui donne pouvoir à M. CORDIER,
M. Alain CRISTOFOLI qui donne pouvoir à M. CHANCLUD,
Mme Anne -Laure DUPONT et M. Francis MAILLET.

Secrétaire de séance : M. GEORGE.

Le compte rendu de la séance du 4 décembre 2009 est adopté à l'unanimité.

Décision Modificative au Budget Primitif 2009 M49. Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le rejet de paiement par la Trésorerie de la facture d'un montant de 9 307.27 € de la Nantaise des Eaux, correspondant au deuxième semestre du contrat annuel 2009 relatif à la surveillance et à l'exploitation des ouvrages de traitement des eaux usées, pour insuffisance de crédits budgétaires ;

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité **autorise** Monsieur le Maire à modifier le budget M 49 comme suit :

Section de fonctionnement :

Dépenses :

Chapitre 67 compte 6718 : - 5 000 €

Chapitre 011 compte 6156 : + 6 500 €

Recettes :

Chapitre 70 compte 70611 : + 1 500 €

QUESTIONS DIVERSES : Aucune question

La séance est levée à 19H30.